

---

## **Atelier National ROSELIÈRES – 28 Février 2023 –**

*En visio (le lien de connexion sera fourni suite aux inscriptions)*

### **Objectifs**

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'atelier roselières de RNF, qui a pour finalité de d'amorcer une dynamique de réseau sur le suivi et la gestion des roselières à l'échelle nationale.

Cette réunion a plus particulièrement pour objectif de **partager le protocole et le guide technique** développés dans le cadre du projet Roselières Occitanie, et de **sélectionner trois sites tests** pour l'adaptation du protocole de suivi à d'autres contextes que les lagunes littorales méditerranéennes.

### **Contexte**

Les roselières (Phragmitaie) fournissent de nombreux bénéfices à l'homme : épuration des eaux, protection contre l'érosion et les crues, frein naturel à la progression du biseau salé, absorbeur d'ondes de submersion marine, etc...

Elles ne constituent pas un habitat protégé de manière systématique, mais elles sont indispensables à la conservation de nombreuses espèces d'intérêt communautaire, entièrement inféodées à cet habitat pour s'y reproduire ou s'y reposer l'hiver. Présentes sur 38 000 ha en France, elles forment également un corridor indispensable pour le transit des espèces d'oiseaux migrateurs depuis leurs zones d'hivernage vers les zones de nidification et inversement.

Or, depuis près de 20 ans, l'état des roselières se dégrade en France et au-delà dans toute l'Europe, où l'on note une réelle difficulté à atteindre un bon état de fonctionnement des roselières. Le changement climatique constitue une menace supplémentaire sur cet habitat dont les besoins calendaires en eau définis dans les plans de gestion risquent de ne plus coïncider avec la ressource disponible, dans un contexte d'aridification en cours d'installation.

Face à ce constat, une initiative régionale a vu le jour. Le projet « Roselières » porté par l'ADENA, a permis sur la période de 2019 à 2021, l'élaboration d'une stratégie de conservation à long terme des roselières littorales d'Occitanie (<https://www.roselieres-occitanie.fr/>). L'ADENA est une association de préservation et de sensibilisation à la nature, experte en zones humides littorales méditerranéennes. A la croisée du Bassin de Thau et de la Vallée de l'Hérault, elle est située sur la commune d'Agde, en Région Occitanie. L'ADENA a ancré son action locale autour de la Réserve naturelle nationale du Bagnas dont elle est gestionnaire depuis sa création en 1983.

Le projet « Roselières » se déclinait en 4 axes, dont un visait à élaborer un guide technique en commun pour suivre efficacement et de façon harmonisée les roselières afin d'accompagner les gestionnaires dans les actions de gestion à mener pour garantir un bon état de fonctionnement. Ce projet est à l'origine d'une forte mobilisation au niveau régional avec 29 sites impliqués dont trois réserves naturelles et une majorité de propriétés du Conservatoire du littoral.

Les particularités du protocole roselières Occitanie sont notamment :

- L'évaluation du potentiel d'accueil pour les espèces à enjeu
- L'évaluation du niveau de vulnérabilité

Parallèlement, le souhait d'une dynamique renouvelée autour des roselières a émergé à RNF, dans le sillage des travaux du « Rézo du rozo » (1998-2015). L'intérêt de réengager un travail autour d'un protocole standardisé de suivi s'est confirmé lors d'une rencontre dédiée aux roselières, dans le cadre du congrès RNF de 2021. Un atelier roselières à visée nationale, rattaché à la commission patrimoine biologique de RNF, a ainsi vu le jour, avec une animation assurée par l'ADENA en tant que membre actif de RNF. Un premier partage de la méthodologie développée en Occitanie a eu lieu en décembre 2021, et a notamment permis de pointer les limites du protocole « Roselières Occitanie » pour répondre aux enjeux très distincts d'autres contextes comme les roselières estuariennes de la façade atlantique ou les roselières lacustres continentales. Un programme de travail a donc été développé à partir de ce constat : il s'agit d'adapter le protocole d'Occitanie aux autres types de contextes afin de doter les gestionnaires, à terme, de référentiels techniques harmonisés et d'une vision inter-sites à même de rendre compte des enjeux de fonctionnalités connectées, à l'échelle nationale ou biogéographique. Un tel outillage sera essentiel pour piloter les efforts de conservation en faveur des espèces à fort enjeux, notamment les espèces de l'annexe I de la directive oiseaux strictement dépendantes des roselières comme le Butor étoilé, le Phragmite aquatique ou la Lusciniole à moustaches.

Fortement attaché à cette vision inter-site pour le pilotage des efforts de conservation, et partageant avec le réseau des réserves naturelles de nombreux sites de roselières à enjeu, le Conservatoire du littoral contribue à l'atelier roselières RNF dans le cadre d'un partenariat technique et financier. Cette action s'inscrit pleinement dans la convention cadre de partenariat entre RNF et le Conservatoire, au sein de laquelle le travail commun sur les roselières fait l'objet d'un axe dédié.

### **Suites envisagées**

Le guide technique sera testé durant le printemps 2023 sur les trois sites sélectionnés. A l'issue de cette campagne de terrain, un rapport d'analyse permettra d'identifier les améliorations nécessaires au guide technique et de voir dans quelle mesure ce dernier répond aux objectifs de l'atelier national.

Selon les résultats, à partir de 2024, une dizaine de sites pourront tester le guide technique plus largement, en visant une bonne représentativité des contextes présents en France.

**Programme de la réunion d'Atelier (14h30 à 16h30)**

<b>Heure</b>	<b>Séquence</b>	<b>Intervenant</b>
14h30	Accueil	RNF
14h35	Le guide technique ROSELIERES : objectifs, étapes, forces et faiblesses	ADENA
14h55	Roselières et parvo-roselières des marais du littoral atlantique : quels enjeux pour l'avifaune paludicole ?	Raphaël Musseau (Biosphère environnement)
15h15	PNA Butor : un guide technique qui pourrait faire le point concernant le potentiel d'accueil pour cette espèce	Amélie Lecoq (DREAL Pays de la Loire)
15h35	Exemple de résultats – application du protocole sur la Réserve Naturelle Nationale des Étangs du Romelaère	ADENA
15h55	Sélection de 3 sites pilotes	<i>Discussion collective</i>
16h15	Calendrier de l'atelier	RNF / ADENA
16h25	Conclusion	RNF